



soit de très-mauvaise qualité, le copiste du registre des revenus a choisi pour son travail du velin très-bon.

§ 2. CONTENU DU MANUSCRIT.

Le premier cahier contient, comme nous l'avons indiqué, une analyse très-sommaire des documents contenus dans le cartulaire depuis f° 1—107. Ce qui se trouve au-delà de f. 107, n'est plus marqué.

Ces analyses, en langue vulgaire, sont très-sommaires; elles ne sont que la copie de celles qui se trouvent au bas des pages du cartulaire. Chaque analyse est accompagnée de l'indication de l'année, en chiffres arabes.

Venons-en à la seconde partie, le cartulaire même. Il serait assez intéressant pour mériter d'être imprimé en son entier, si nous ne possédions pas, heureusement, les originaux de la plupart des chartes qui y sont transcrites; la variété des renseignements qu'il renferme, le grand nombre de chartes en langue vulgaire, enfin le grand intérêt historique qu'il présente, le mettent au nombre des monuments luxembourgeois les plus dignes de l'impression. Il est à regretter que nous ne puissions point y songer de si tôt.

Ce cartulaire a été écrit par plusieurs mains; la première main va jusqu'au f° 40. L'écriture, très-régulière sur les premières pages, devient de plus en plus irrégulière et cursive. — Au f° 40^e une autre main a ajouté une charte datée d'Echternach, 14 des kalendes de février 1314.

C'est cette même main, que nous désignons par B, qui a écrit les feuillets 41 à 55; c'est elle aussi qui a ajouté la reclame au f° 48.

La troisième main, C, présentant une écriture très-irrégulière, en peu penchée vers la gauche, a rempli le cahier suivant, f. 57—64; c'est d'elle aussi que viennent les feuillets 92 et 93.

Enfin les f° 65—80, c'est à dire les cahiers 9 et 10; f° 86—91, 93^e—94^e, 95^e—97, sont écrits par une quatrième main, D.

Les lacunes laissées par ci par là ont été remplies par différentes mains; d'autres sont restées en blanc, telles que f° 102^e, le recto de f. 104 en majeure partie, f. 104^e—106.

Parmi les documents ainsi insérés après coup, nous en comptons un grand nombre de 1314—1316; quelques-uns dépassent même cette date, comme au f° 100^e un acte daté de 1332, et un autre de 1332, f° 101 un document de 1334. Mais aussi, circonstance digne de remarque, les analyses accoutumées ne se trouvent pas au bas de la page, et dans l'inventaire même du premier cahier elles ont été ajoutées seulement plus tard.